

Pour l'ensemble des notions de sciences de la vie et de la Terre abordées dans les programmes référencés ci-dessous, le niveau minimum de connaissances scientifiques exigé du candidat sera celui de la fin d'une deuxième année de classe préparatoire BCPST.

Programmes de collège

Programme de sciences et technologie pour le cycle 3.

Le nouveau programme de sciences et technologie mis en application à la rentrée 2023 est défini dans le bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023

- Arrêté du 15-6-2023 - JO du 21-6-2023 (NOR : MENE2314101A) : Annexe – Programme de sciences et technologie du cycle 3

<https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/programme-d-enseignement-du-cycle-3-2023-100806.pdf>

Programmes de sciences de la vie et de la Terre pour le cycle 4.

BO spécial n° 31 du 30 juillet 2020

<https://eduscol.education.fr/document/621/download>

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015 MENESR - DGESCO A1-2

https://cache.media.education.gouv.fr/file/17/45/6/Socle_commun_de_connaissances_de_compétences_et_de_culture_415456.pdf

Programmes du lycée

- **Programme de l'enseignement de sciences de la vie et de la Terre de la classe de seconde générale et technologique.**

Arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019 (NOR MENE1901647A).

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/00/8/spe647_annexe_1063008.pdf

- **Programme d'enseignement de spécialité de sciences de la vie et de la Terre de la classe de première de la voie générale**

Arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019 (NOR MENE1901648A)

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/54/2/spe648_annexe_1063542.pdf

- **Programme d'enseignement de spécialité de sciences de la vie et de la Terre de la classe de terminale de la voie générale**

Arrêté du 19-7-2019 publié au BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019.

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/11/4/spe252_annexe_1159114.pdf

- **Programme de l'enseignement scientifique de la classe de première de la voie générale**

Arrêté du 30 mai 2023 publié au Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/Annexe%20-%20Programme%20d'enseignement%20scientifique%20de%20%20premiere%20générale-365055.pdf>

- **Programme d'enseignement scientifique de la classe de terminale de la voie générale**

Arrêté du 30-5-2023 publié au BO spécial n° 25 du 22 juillet 2023.

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/Annexe%20-%20Programme%20d'enseignement%20scientifique%20de%20%20terminale%20générale-365058.pdf>

**Programmes des classes préparatoires aux grandes écoles – Filière scientifique - Voie
Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST)**

Programme de sciences de la vie et de la terre (BCPST 1 et BCPST 2)

Note de service ESRS2108111A - Arrêté du 16-4-2021 - JO du 4-5-2021 et du 24-6-2021 dont les annexes :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/20/94/8/ensecsup111_annexes_1407948.pdf

Les textes qui cadrent les examens certificatifs où les sciences de la vie et de la Terre sont impliquées font partie du programme du concours (diplômes nationaux du brevet, évaluations ponctuelles de contrôle continu en classes de première et de terminale générale (enseignement scientifique), épreuves terminales du baccalauréat général parties écrite et pratique de la spécialité sciences de la vie et de la Terre, épreuve du grand oral).